

Département de la Vienne

Convocation du 09/03/2023

N°20230320_15

Nomenclature Préfecture :
7.1

Quorum : 17

Présents : 29

Mesdames et Messieurs

AUGEREAU Stéphane
BLANCHARD Gérald
BOUET Roland
BRACONNIER Danielle
CHARTIER Mathieu
DESJARDINS Nathalie
DEMONTEIL Lilian
DEVERGNE Ludovic
DE VITRY D'AVAUCOURT Carine
FAYARD Séverine
FORGEAU Laurent
HYDE Marie-Francine
LECLERCQ Lara
LECOQ Philippe
LOUIS Amélie
LORGNIER Candice
MERINO AVILA José Ignacio
MENARD Patrick
PASQUET Evelyne
PERRIN Bernard
POPINEAU Francette
RIQUELME-MARTINEZ Ludivine
ROUGIER Denis
SULMON Françoise
TEXIER Nathalie
THINON Gilles
VERT-PRE Patrick
VIVIER Bruno
ZERROUNI Emmanuel

Pouvoir : 4

Mesdames et Messieurs

DEMEOCQ Clément-Yves à
DESJARDINS Nathalie
FERRIER Emilie à TEXIER Nathalie
MARTEAU Mickael à DEVERGNE
Ludovic
MIGNIOT Laetitia à FAYARD
Séverine

Absent : 0

Secrétaire de séance :

TEXIER Nathalie

Affiché le :

Transmis en préfecture le

AR Prefecture

086-218600419-20230320-20230320_15-DE
Reçu le 24/03/2023
Publié le 24/03/2023

**Objet : Budget principal - Adoption du Budget
Primitif 2023**

Rapporteur : Madame Fayard

Les propositions du budget primitif 2023, sur la base de documents budgétaires, sont présentées par nature.

Ces documents budgétaires comprennent :

- Une présentation générale - informations générales, présentation de l'équilibre financier du budget, balance des comptes par nature ;
- Les éléments du vote - présentés par chapitre dans la vue d'ensemble de chaque section, présentés par article dans chaque section ;
- Une vue d'ensemble du budget - répartition des recettes et des dépenses de chaque section entre les dix fonctions ;
- Les états annexes - état des amortissements, état du personnel, état des crédits de trésorerie, état des provisions constituées, état des emprunts, état des emprunts garantis.

Le budget est soumis au vote par chapitre, en section de fonctionnement, et par opération, en section d'investissement, selon la maquette ci-jointe.

Cette délibération a été présentée à l'occasion de la Commission Générale du mardi 14 mars 2023.

Il est proposé au Conseil municipal :

➤ D'adopter le budget primitif 2023 du budget principal de la commune.

➤ D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Mise aux voix, la présente délibération est adoptée à la majorité des suffrages (26 voix) et la Liste « Buxerolles ma ville » a voté contre (7 voix).

Pour extrait conforme

Le Maire



Gérald BLANCHARD

